

Programme

Samedi 23 septembre 2023:

9h30 - 11h30 Accueil des participants

« Caveau des Vignerons du Mont Ventoux 84410 Bédoin ».

Remise des sacs d'accueil plaques et carnets de route

Vente des tickets de tombola

11h30 Départ pour l'aire de pique-nique.

12h00 Apéro (sans alcool) offert par le club.

Pique-nique tiré du coffre.

14h00 Départ pour la balade, dans le Mt Ventoux (Passage par le sommet).

Jeux deuchistes sur le parcours (3 récompenses)

19h00 Arrivée salle des fêtes de Velleron (84)

Tirage de la tombola, remise des lots et récompenses des jeux,

Apéritif.

20h30 Repas, soirée deuchiste (réservation obligatoire).

Dimanche 24 septembre :

(Programme et horaire du dimanche à confirmer)

« Salle des fêtes de Velleron »

8h15-9h15 petit déjeuner

9h30 départ balade surprise

12h00 pique-nique tiré du coffre

Pour tous renseignements :

<http://www.2cvclubluberonventoux>

2cvluberonventoux@gmail.com

Roland : 06 51 78 85 06





Formulaire d'inscription **PAR** Véhicule pour la 28^{ème} Montée du Mont Ventoux

Samedi 23 & Dimanche 24 Septembre 2023

Réservé aux Bicylindres Citroën

Conducteur, Nom, Prénom :

Code Postal : Ville : Pays :

N° de Tél : E-Mail (Lisible SVP) :

Voiture : Mise en Service en : Club :

Pique-nique pour tous sorti du coffre pour le repas du samedi midi

Pour TOUT le W.E. sans hébergement

Pour une voiture : 1 plaque de rallye, 1 sac d'accueil, Montée du Ventoux, balade du dimanche et par personne, apéro sans alcool du samedi, apéro et repas du samedi soir, petit-déjeuner du dimanche

Nombre : X **39.— Euros.** = **Euros**

Enfants de moins de 12 ans :

Nombre : X **20.— Euros.** = **Euros**

TOTAL samedi & dimanche **Euros**

OU

Pour le samedi UNIQUEMENT SANS repas du soir

Pour une voiture : 1 plaque de rallye, 1 sac d'accueil, apéro sans alcool du samedi midi, Montée du Ventoux.

TOTAL samedi, 1 voiture, 25.— Euros. = **Euros**

Pour des raisons d'organisation, ce formulaire doit nous être adressé impérativement avant le 31 août 2023. règlement Chèque au nom du 2CV Club Luberon Ventoux ou par virement (Nous vous ferons parvenir un RIB)

Bulletin à renvoyer IMPÉRATIVEMENT PAR COURRIER à :

R. JOYE, 2cv Club Luberon Ventoux, 205, Avenue de la Perle du Combat, 84210 Pernes-les-Fontaines - F - Le bulletin d'inscription devra nous être retourné en son format intégral (A4) non découpé accompagné de son règlement afin que l'inscription soit validée et effective.

Règlement :

Les chèques ne seront encaissés qu'après le jour de la manifestation. En cas d'annulation de celle-ci par les Organisateurs, les chèques seraient détruits.

Aucune annulation ne sera acceptée 48 heures précédant le jour de la manifestation. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Des inscriptions seront possibles le jour de la manifestation dans la limite des places disponibles.

Acceptation :

« Je déclare exacts les renseignements portés sur ce bulletin d'engagement et que le véhicule déclaré est conforme à la législation, carte grise, assurance et contrôle technique en cours de validité, et décharge les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'utilisation du véhicule désigné pour tous dommages corporels et/ou matériels, causés aux tiers, à moi-même ou/et à mes passagers dans quelques conditions que ce soit. Je reconnais en outre que les balades sont soumises au strict respect du code de la route et certifie ne pas faire, aux dates des balades, l'objet d'une procédure de suspension ou de retrait de Permis de Conduire. »

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)